



COVID-19 : la Banque des Territoires à vos côtés

Nous ne vous demanderons jamais ni vos identifiants et mots de passe d'accès à nos sites, ni l'émission d'un virement. En cas de doute, contactez votre interlocuteur habituel.

[Ne plus afficher](#)

Espaces verts et filière du végétal : les collectivités peuvent colmater les trous

Publié le 9 avril 2020 par Morgan Boëdec / MCM Presse pour Localtis dans COVID-19 | ENVIRONNEMENT | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En guise d'avant-goût à l'enquête qu'il s'apprête à lancer pour sonder les mesures mises en place dans les métiers verts par les collectivités, l'organisme national d'études et d'expérimentations Plante & Cité diffuse des conseils pour aider la filière à s'en sortir à l'heure du confinement.



Tondeuses et pépinières tournant à plein régime, végétaux acheminés sur leurs lieux de plantation dans les espaces verts, collectivités achetant à la pelle, jardinerie faisant le plein de clients et festivals de toutes sortes valorisant les jardins. C'est d'ordinaire au printemps que tout se joue ! Un seul chiffre, côté horticole : 80% de la commercialisation des producteurs se fait entre le 15 mars et le 31 mai. Aujourd'hui quasi à l'arrêt, "la filière du végétal dans son ensemble est très impactée par la situation", reconnaît Caroline Gutleben, directrice de Plante & Cité, dans un message diffusé le 8 avril à son réseau.

Élaboré avec des fédérations professionnelles (Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières, Union nationale des entreprises du paysage / Unep) et des représentants des agents des collectivités (Association des ingénieurs territoriaux de France, réseau Hortis regroupant des responsables d'espaces nature en ville), ce message présente des mesures dont les collectivités peuvent s'emparer. Des conseils sont fournis pour aider la filière à s'en sortir dans ce contexte de fermeture généralisée des parcs, de repli des concepteurs sur le télétravail et

d'envoi très restreint de jardiniers sur le terrain. L'exemple de la ville de Caen est parlant : une centaine d'agents y entretiennent habituellement un millier d'hectares d'espaces verts, contre une dizaine dans l'équipe actuelle d'astreinte.

L'herbe n'est pas plus verte ailleurs

Du côté des entrepreneurs du paysage, la situation est tendue mais certains continuent leur activité. Des chantiers d'élagage, d'abattage, des interventions d'arrosage sont parfois maintenus pour des raisons de sécurité. Mais en amont, 3.600 exploitants chez qui les végétaux poussent et fleurissent sont privés de débouchés du fait de la fermeture des fleuristes et jardineries. "Ils sont dans une grande détresse, l'arrêt des commandes a des effets boule de neige, avec des perspectives de dépôt de bilan et un manque de visibilité qui empêche toute action visant à limiter les pertes puisque les entreprises ne savent pas si elles doivent continuer à produire", souligne l'interprofession Val'hor dans une enquête réalisée fin mars. "Leurs lots ont été jetés, d'autres sont conservés en l'état dans l'espoir d'une plantation imminente", poursuit-on chez Plante & Cité qui suggère de "replanifier la livraison et la plantation des arbres, arbustes et vivaces déjà arrachés et conditionnés pour limiter l'engorgement des transports à la sortie du confinement", sachant qu'avec un suivi rigoureux, "la période de plantation peut aller au-delà des périodes généralement admises selon les régions".

Des actions de soutien très concrètes

La réouverture éventuelle de chantiers d'espaces verts doit se faire dans le strict respect de règles sanitaires édictées par cette fiche rédigée par les ministères du Travail et de l'Agriculture (en lien ci-dessous). L'Unep propose sur son site des dispositifs de continuité d'activité adaptés au secteur, dont des kits pratiques pour la reprise d'activité dans les TPE. Plante & Cité conseille aux collectivités et entreprises de participer, "dans une démarche de solidarité", aux coûts de remise en culture des végétaux non livrés, de réserver et commander des végétaux pour l'automne en vue d'aider les producteurs à reconstruire leur chiffre d'affaires projeté "dans la perspective des négociations avec leurs créanciers", et d'indemniser suite à une annulation de commande ces fournisseurs conformément à l'ordonnance du 25 mars sur les règles et procédures d'exécution des contrats publics.

Le département très horticole du Loiret a fait mieux en achetant 500.000 euros de productions locales à ses horticulteurs : "Elles seront utilisées pour fleurir et orner les sites départementaux et le territoire, permettant de concourir à l'embellissement du Loiret", met en avant la collectivité. Enfin, d'autres initiatives fleurissent. Le CNFPT se mobilise et a organisé ce 9 avril une conférence-débat sur "les services espaces verts face à la crise sanitaire". Et Plante & Cité va réaliser dès le 14 avril une enquête à destination des collectivités pour "mieux connaître l'impact des mesures de gestion de la crise sanitaire qu'elles mettent en oeuvre dans ce domaine".

POUR ALLER PLUS LOIN

- › La fiche chantiers d'espaces verts pendant le Covid-19, ministère du Travail
- › L'information Covid_19 de l'Unep

VOIR AUSSI